ANGY

Recours en annulation et champ de bataille à la mairie

La nouvelle maire d'Angy, Marie-Chantal Noury, doit faire face à une mairie sans secrétaire, à 230 000 € de dettes et un recours en annulation des élections en prime.

Il fallait s'en douter... Avec trois petites voix d'écart entre les deux listes, un recours en annulation était fort probable à Angy ! Patrice Crépy, l'ancien premier adjoint et tête de liste aux dernières municipales, a donc déposé ce recours il y a une dizaine de jours pour tenter l'annulation de l'élection de Marie-Chantal Noury et de ses colistiers.

Ce recours porte sur quatre points. En premier lieu, l'écart minime entre les deux listes candidates. Ensuite, les bulletins de vote de la liste emmenée par Marie-Chantal Noury portaient les dates des premier et second tours alors qu'ils auraient dû être distincts avec une seule date pour le premier tour et une seule date pour le second.

Troisièmement, le plaignant fait état d'une présence de membres de la liste de Marie-Chantal Noury à proximité du bureau de vote toute la journée. Le maire sortant, Jean Boulat, avait soulevé cette question le soir même du second tour en évoquant une pression sur les électeurs qui se rendaient aux urnes.

Enfin, il est également reproché une distribution de tracts après minuit le vendredi précédant le premier tour alors que la campagne officielle était légalement close.

Marie-Chantal Noury ne voit pas vraiment de menace d'annulation planer au-dessus de son élection « *mais j'ai pris attache auprès d'un avocat* », précise celle qui a d'autres chats à fouetter pour le moment depuis qu'elle a pris les rennes de la municipalité (voir encadré ci-contre).

■ **Patricia Haute-Pottier**

Marie-Chantal Noury va de surprise en surprise après son élection du 30 mars dernier.

Près de 230 000 € de dettes

Pas simple la prise de fonction de Marie-Chantal Noury à Angy ! Une fois élue maire, elle s'est rendue en mairie et « *j'ai été accueillie par la femme de ménage car la secrétaire de mairie s'est mise en congé maladie !* » Et ce n'est que le début ! « *Les mots de passe des ordinateurs avaient été changés et il n'y avait plus aucunes données. Nous avons dû faire intervenir un technicien pour récupérer les données effacées* », poursuit M.-C. Noury qui n'est pas au bout de ses surprises.

Devant préparer le budget pour qu'il soit voté avant la fin du mois d'avril, elle se rend chez la trésorière publique. « *Elle nous a appris qu'il y avait un déficit de 124 516 €* (alors que l'ancienne municipalité avait annoncé un bénéfice lors de la dernière séance de conseil municipal, ndlr). » Mais ce n'est pas tout : Marie-Chantal Noury évoque également une dette de 80 000 € de frais de scolarité due à la ville de Mouy et 25 000 € d'impayés de loyers depuis deux ans. Dans ces conditions, la maire conclut : « *Nos projets vont devoir attendre car il va falloir assainir les comptes d'abord.* »

■ **P. H.-P.**

Bloc-notes

SAINT-FÉLIX

Concours de pêche les 3 et 4 mai

L'association des pêcheurs organise un concours de pêche à la truite les 3 et 4 mai. Ouvert à tous.
Rassemblement à 7 h pour l'enregistrement et le tirage des emplacements. Début du concours à 8 h jusqu'à 13 h.
Réservation jusqu'au 25 avril au 06.78.44.64.96 ou au 06.07.08.23.78 ou au 06.99.41.95.47.

Réouverture du Musée Moulin

Le Moulin Brosserie ouvre au public les 1er et 3ème dimanche du mois. Visites guidées à 15 h et 16 h 30 et sur rendez-vous pour les groupes en semaine.
Renseignements au 06.82.20.32.92 ou au 09.52.62.79.01.

BURY

Prochaines inscriptions à l'accueil de loisirs

Vacances d'été (jusqu'au 8 août) : inscriptions à partir du mardi 3 juin.

Randonnées burysiennes le 15 juin

Le cyclo club burysien organise les randonnées burysiennes en souvenir de Monique Maurice le dimanche15 juin. Nouveaux parcours fléchés : 30, 50 et 80 km pour les cyclos, 20 et 40 km pour les VTT et 10 et 16 km pour la marche. Départ de 8 h à 10 h. Inscriptions à la salle périscolaire. Participation de 1,50 € pour les licenciés, 3 € pour les non licenciés et gratuit pour les moins de 18 ans.

HEILLES

Les rendez-vous électoraux de 2014

Elections européennes le 25 mai.

MOUY

M. Carnavril a tenu ses toutes promesses

Après avoir fait le tour du centre-ville, le Bonhomme Carnavril a été installé sur la place de la gare pour l'embrasement.

Musique et danse ont animé le parcours du défilé, samedi 12 avril, dans les rues de Mouy.

Des centaines de personnes ont suivi les festivités qui se terminaient par un goûter-bal pour les enfants

Tous les maux de l'année ont été brûlés en place publique pour fêter la fin de l'hiver et l'avènement du printemps.

Tout le monde derrière la Big Brigade...